



Litige fournisseur de véranda

Par **lala83**, le **03/06/2019** à **15:51**

Bonjour,

Nous avons fait appel à un fournisseur de véranda pour réaliser une extension de notre maison principale.

La commande a été signée en septembre 2018 pour une surface de 53,22 m² au prix de 52158€.

La livraison de la véranda a été faite le 15 mai dernier avec une surface de 45,45 m². Cela est due à une erreur du fournisseur de véranda pendant le métré.

Le fournisseur de véranda a souhaité continuer la pose, que l'on a accepté à conditions de nous dédommager sur:

- la surface de véranda manquante sur la base du prorata du tarif au mètre carré de la surface de véranda commandée
- le fait que le projet initial convenu est différent de celui livré (coupes réalisées manuellement, poutres apparentes, surface réduite)

Pour l'instant le fournisseur de véranda, nous a proposé un dédommagement d'un montant de 4000€, que nous estimons pas à la hauteur des dommages et intérêts estimés.

Serait-il possible de connaître votre avis sur le sujet et nous conseiller une démarche à suivre?

Merci par avance